



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Grand Site  
de la dune du Pilat

2019

# PRÉAMBULE

L'acquisition en 2018 de l'emprise foncière de l'espace d'accueil de la Dune du Pilat a permis de poursuivre durablement les actions en faveur de la valorisation du Grand Site afin de se placer à la hauteur de ce monument naturel d'exception.

Au rang des réalisations majeures de l'année 2019, je veux souligner l'achèvement de la phase étude de réhabilitation du village de cabanes abritant services et commerces et la présentation publique des grandes orientations de ce projet qui s'intègre dans une requalification plus globale de l'espace d'accueil.

L'année aura également été marquée par la consolidation du dispositif existant visant à optimiser le parc de stationnement en encourageant les bonnes pratiques (outil d'information en temps réel, mise en valeur de l'éco-mobilité, suppression progressive du stationnement sauvage...). Cette requalification s'accompagne d'une réflexion autour de la muséographie et de la scénographie du site, lancée à la fin du dernier trimestre. Son objectif : concevoir un parcours de visite permettant de mesurer l'intérêt patrimonial de ces espaces naturels.

Afin de veiller à la cohérence de l'ensemble des opérations à mener, j'ai souhaité prendre l'attache d'une ingénierie paysagère chevronnée qui accompagne notre établissement dans les phases pré-opérationnelles et opérationnelles des projets.

Au titre de l'année 2019, il faut également mentionner l'important travail mené par le Syndicat mixte pour conforter les moyens humains de l'établissement, améliorer les conditions de travail du personnel exerçant sur le site et la consolidation de l'équilibre financier du Syndicat mixte en prévision des investissements importants dans les prochaines années.

**Nathalie LE YONDRE**, Présidente du Grand Site de la Dune du Pilat



# SOMMAIRE

## **5 REQUALIFICATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL**

- 6 Réhabilitation du village de cabanes
- 8 Aménagements annexes & optimisation des zones de stationnement
- 10 Réflexion autour de la muséographie & de la scénographie de l'espace d'accueil

## **11 RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE**

- 12 Prolongation de la durée des conventions d'occupation temporaire des exploitants des locaux commerciaux
- 12 Procédure de sélection préalable des futurs occupants des locaux commerciaux réhabilités

## **13 GESTION DURABLE DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

- 14 Interventions courantes en tant que gestionnaire
- 16 Suivi de l'inventaire floristique en milieu dunaire

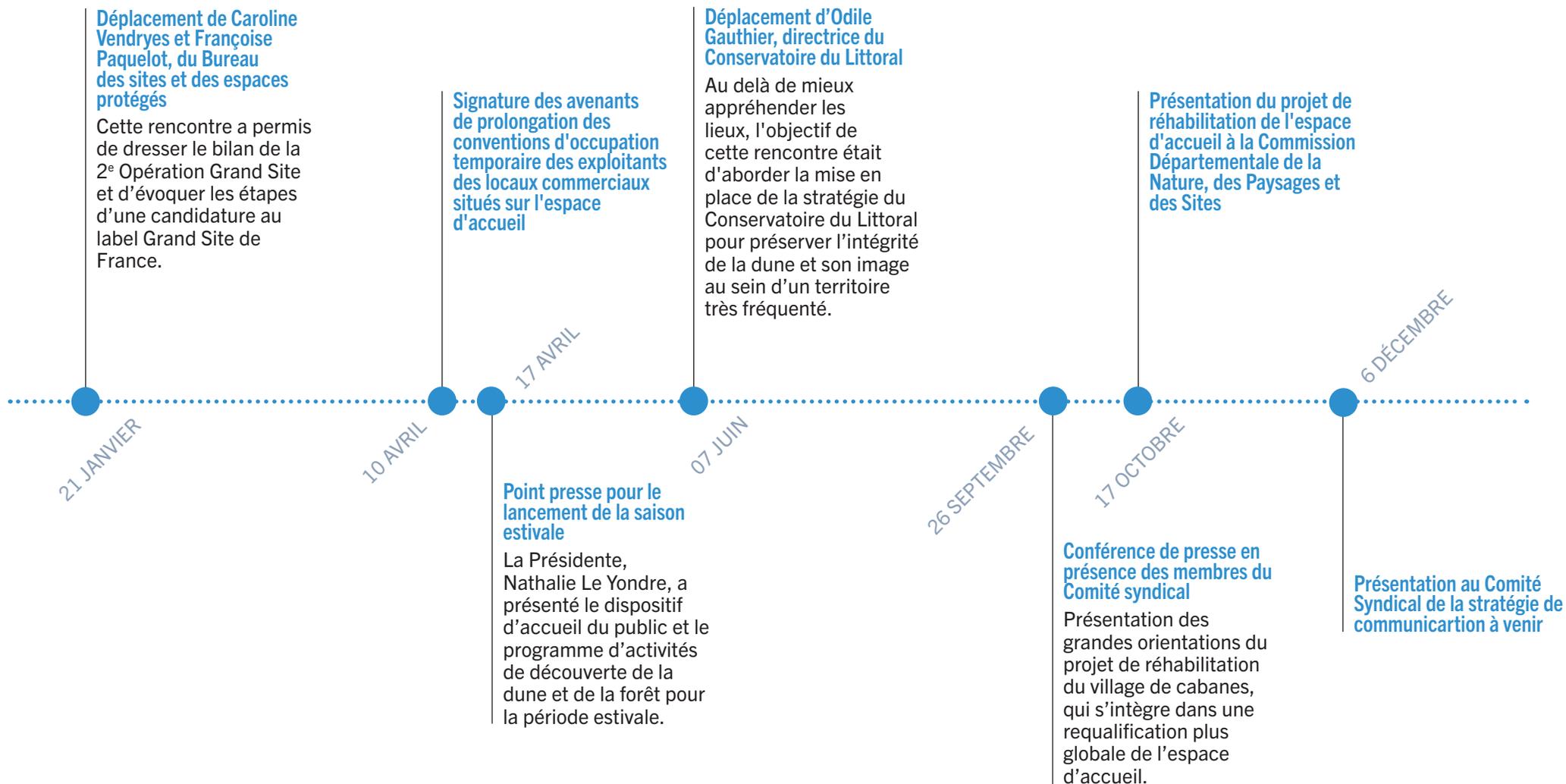
## **18 COMMUNICATION ET TRANSMISSION DES SAVOIRS**

- 19 Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication
- 19 Consolidation de l'équipe et des outils dédiés à l'accueil et à l'éducation à l'environnement
- 21 Partenariats confortés et diversifiés
- 23 Implication dans les groupes de travail et actions au niveau national

## **24 VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

- 25 Poursuite de la politique sociale
- 26 Amorce de la mise en place du RGPD
- 26 Archivage des dossiers papier et numérique
- 26 Budget

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019



# REQUALIFICATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL



En 2018, le Syndicat mixte est devenu pleinement propriétaire des 9 hectares constituant l'espace d'accueil de la dune du Pilat. C'est l'achèvement de l'une des actions majeures du programme de l'Opération Grand Site, essentielle au devenir de ces espaces naturels protégés.

L'appropriation publique de ces parcelles a permis de poursuivre durablement les actions en faveur de leur valorisation et de l'accueil des visiteurs.

Les projets visant à entreprendre la requalification du village de cabanes abritant services et commerces, à optimiser le parc de stationnement en encourageant les bonnes pratiques et à concevoir un parcours de visite permettant de mesurer l'intérêt patrimonial du Grand Site ont ainsi pu être engagés en 2019.

## RÉHABILITATION DU VILLAGE DE CABANES

### Poursuite de l'étude de réhabilitation du village de cabanes (phase APD)

Sur la base du diagnostic de l'existant et de la définition des enjeux du projet menés en 2018, le premier semestre a été consacré à l'élaboration des études d'avant-projet.

Celles-ci ont permis de fixer le coût prévisionnel des travaux de réhabilitation (estimé à 1.8 million d'euros HT) lors de la phase d'avant-projet sommaire ainsi que d'affiner le scénario de réhabilitation validé en 2018 par le comité de pilotage. La prise en compte des observations de chacun, ainsi que l'attention particulière portée au classement du site et au respect de son



Parallèlement à l'élaboration du projet, le Syndicat mixte s'est employé à solliciter ses partenaires pour obtenir les cofinancements nécessaires pour réaliser ces travaux auxquels seront consacrés tous les moyens humains, matériels et financiers du Syndicat mixte. La Région et le Département ont d'ores et déjà affiché un réel engagement financier et les échanges avec les autres collectivités et services de l'Etat se poursuivent.

caractère naturel ont permis d'aboutir à un projet fédérateur.

Ce dernier a été présenté publiquement lors d'un point presse le 26 septembre. Il vise un retour à l'écriture architecturale initiale et permettra d'assurer, au-delà d'une mise aux normes des accès et bâtiments, une meilleure lisibilité des usages. A l'issue des travaux, les visiteurs bénéficieront d'un dispositif d'accueil qualitatif avec une offre commerciale plus en adéquation avec l'esprit des lieux et les tendances actuelles.



## MODÉLISATION 3D DU VILLAGE DE CABANES

Afin de partager avec ses partenaires et les différents publics du Grand Site les projets de requalification de l'espace d'accueil, le Syndicat mixte a sollicité la société ISP3D pour élaborer une maquette numérique 3D de l'état existant de l'espace d'accueil.

Y seront intégrés, au fur et à mesure de l'avancée des projets, les nouveaux aménagements apportés.

### Réflexion autour de la mise en place d'un village éphémère durant les travaux

La réhabilitation du village de cabanes va générer un chantier d'une durée de 11 à 14 mois, pendant lequel les services dédiés au public (sanitaires, point d'accueil, commerces) ne seront plus accessibles alors même que le site restera fréquenté. L'engagement d'une réflexion pour disposer, durant la phase de travaux, de services indispensables pour l'accueil du public, a conduit le Syndicat mixte à envisager l'implantation d'un village dit « éphémère ».

La mission de diagnostic et de préprogrammation menée au cours du dernier trimestre avec le soutien du cabinet d'architectes ALDEBERT VERDIER ARCHITECTES, déjà maître d'œuvre pour la réhabilitation du village de cabanes, a permis d'élaborer le projet et d'en définir une estimation chiffrée (250 000 €).

### Instruction de la demande de permis de construire

La demande de permis de construire a été déposée auprès de la Mairie de La Teste-de-Buch le 15 juillet. Le 17 octobre, le projet a reçu un avis favorable à l'unanimité de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

L'instruction du dossier par les services de l'Etat s'est poursuivie afin d'obtenir l'autorisation ministérielle, indispensable pour délivrer le permis de construire, début 2020.

## AMÉNAGEMENTS ANNEXES & OPTIMISATION DES ZONES DE STATIONNEMENT

### Projet d'amélioration de l'espace d'accueil

La réhabilitation du village de cabanes ouvre l'opportunité de modifier les habitudes et pratiques au profit d'un site mieux préservé et d'un accueil plus qualitatif. Elle offre ainsi l'occasion d'optimiser le fonctionnement des parkings et des services liés (livraisons, gestion et ramassage des déchets, etc.). Elle permet aussi de repenser l'accès et le stationnement des bus et véhicules hors gabarit, de valoriser le recours au vélo et aux transports en commun conformément au plan d'actions décliné dans le cadre de l'étude sur les déplacements et stationnements sur et aux abords du Grand Site.

L'exécution de l'accord-cadre passé avec le paysagiste conseil BERTRAND FOLLEA fin juillet a permis d'engager ces réflexions et de concevoir les étapes d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif répondant à l'ensemble des mesures d'optimisation de l'espace d'accueil.

Etudié avec l'appui d'un comité technique constitué à cet effet, le projet a nécessité certaines réadaptations pour répondre aux besoins et enjeux (économiques, techniques, environnementaux...).

La validation de la phase PRO et le dépôt du permis d'aménager sont attendus pour la fin du premier trimestre 2020.



Au-delà de ce projet ciblé, la mission d'assistance paysagère s'étend à l'ensemble des opérations en cours pour lesquelles un accompagnement est attendu lors des phases pré-opérationnelles et opérationnelles.

Le paysagiste conseil peut être également amené à contribuer aux réflexions stratégiques engagées par le Syndicat mixte à plus vaste échelle dans les domaines des mobilités ou de la médiation.

- Pour cette première année d'exécution de
- l'accord-cadre, le Syndicat mixte a bénéficié
- d'un soutien financier de la DREAL (à hauteur de
- 30%), du Département de la Gironde (à hauteur
- de 25 %) ainsi que du service Environnement de
- la Région Nouvelle-Aquitaine (à hauteur de 25%).

## Régulation des pics de fréquentation : consolider et compléter les dispositifs existants

Les actions mises en œuvre en 2018 pour informer en temps réel les visiteurs, encourager les bonnes pratiques, valoriser l'éco-mobilité et supprimer progressivement le stationnement sauvage, ont apporté les résultats escomptés. Fort de ce constat, ces opérations ont été confortées notamment pour réguler le stationnement sur les terrains du Conservatoire mais aussi sur les accotements des routes départementales et contrôler les accès en forêt précédemment identifiés.

Un troisième *Panneau à Message Variable*, financé par le Syndicat mixte a été implanté sur la RD 218 afin d'informer les visiteurs venant des Landes des conditions d'accès au parc de stationnement. En complément et, afin de disposer d'un outil de régulation encore plus efficace, un protocole de transmission de l'information a été mis en place par le biais des outils numériques du Syndicat mixte et du SIBA, partenaire technique et financier de cette opération.

Cependant, malgré ces actions positives, les pics de fréquentation sont encore marqués et le report du stationnement sauvage s'est en partie effectué le long de la piste 214 et en forêt.

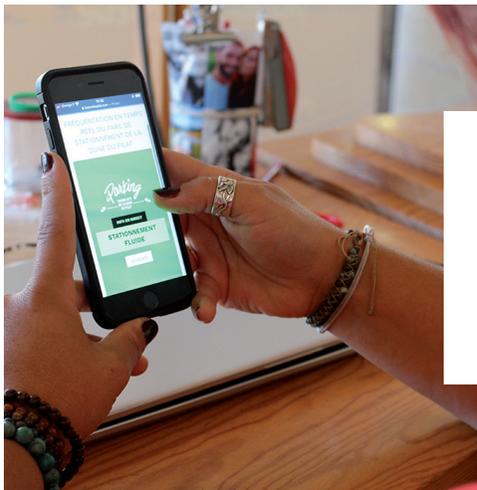
Ces différents constats ont été confirmés et partagés lors d'une réunion sur la sécurité du site et du public qui s'est tenue le 25 novembre.



Un nouveau clip autour de la mobilité financé par le Syndicat mixte a été diffusé le 16 septembre.

L'objectif fixé est d'encourager le public à changer ses pratiques de mobilité, à favoriser des déplacements sans voiture.

Ce clip fait écho, à l'escapade Nature Sans Voiture valorisée depuis 2016.



Ce module, permettant de retranscrire en temps réel l'état de stationnement du parc de stationnement, est en ligne sur le site Internet de la Dune et le portail de la Destination Bassin. L'information a été relayée et diffusée auprès des institutionnels et des professionnels du tourisme (Offices de Tourisme, Mairies, GIP Littoral, etc.)

**55 620**  
cyclotouristes

**369 550**  
véhicules payants  
sur le parc de stationnement



## OBJECTIFS DE CE NOUVEAU PARCOURS DE VISITE

- Créer un véritable parcours de visite depuis le parc de stationnement jusqu'en crête de dune pour une compréhension claire des enjeux du Grand Site et une meilleure immersion dans les lieux ;
- Amener les visiteurs à mesurer l'intérêt patrimonial du Grand Site, complémentaire à sa dimension ludique et spectaculaire.
- Proposer une démarche de découverte pédagogique, sensorielle et interactive pour un public non captif.

## RÉFLEXION AUTOUR DE LA MUSÉOGRAPHIE & DE LA SCÉNOGRAPHIE DE L'ESPACE D'ACCUEIL

Afin de mettre en scène des dispositifs qui seconderont les aménagements pour orienter les visiteurs, donner davantage de sens à la visite et délivrer un message approfondi, le Syndicat mixte a souhaité engager en septembre, une étude pour la conception muséographique et scénographique de l'espace d'accueil.

L'équipe retenue à l'issue de la procédure de Marché Public est constituée de la SARL BB (Le Bureau Baroque Architectes scénographes mandataire), la SARL KUBIK (design-graphisme) et de Marine ROCHER muséographe. Sa mission consiste à concevoir un parcours de visite qui s'appuiera sur les potentialités de l'espace d'accueil réhabilité, comprenant à la fois des espaces intérieurs et extérieurs.

Une première phase d'étude comprenant l'analyse et la programmation muséographique, ainsi que la traduction scénographique du récit muséographique a débuté dès la notification du marché le 5 décembre. Le rendu de l'étude est attendu pour la fin du premier semestre 2020.

- Pour le financement de
- cette phase d'étude
- (35 720 €), le Syndicat
- Mixte bénéficie d'un
- soutien financier de la
- DREAL (30%),
- du Département de la
- Gironde (25%) ainsi que
- du service Environnement
- de la Région Nouvelle-
- Aquitaine (25%).

# RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE



## Prolongation de la durée des conventions d'occupation temporaire des exploitants des locaux commerciaux

Afin d'assurer la continuité des services offerts aux visiteurs, le Syndicat mixte a donné la possibilité aux dix occupants actuels du domaine public d'exploiter les locaux commerciaux jusqu'au 30 septembre 2020. En effet, le terme initial (01 juin 2020), fixé au regard du bail emphytéotique qui liait le Syndicat mixte aux propriétaires fonciers avant la procédure d'expropriation, n'apparaissait pas adapté à la saisonnalité du site et à la réalisation des travaux de réhabilitation du village de cabanes dont le démarrage a été fixé au mois d'octobre 2020.

Un avenant de prolongation de 4 mois a ainsi été signé par la Présidente le 10 avril (avis publié dans le journal d'annonces légales « LES ÉCHOS JUDICIAIRES » le 26 avril).



Dans le cadre du projet de réhabilitation du village de cabanes, le nombre de locaux commerciaux a été revu à la baisse, passant de douze à huit. Cette diminution s'est faite en faveur de meilleures conditions d'exploitation et d'accessibilité des locaux dédiés à l'activité commerciale et des espaces consacrés à l'accueil des visiteurs.

## Procédure de sélection des futurs occupants des locaux commerciaux réhabilités

La fin de l'année a été consacrée à la préparation des procédures de sélection préalable des occupants du domaine public du Syndicat mixte : l'une pour l'occupation des locaux commerciaux qui seront disponibles au sein du village d'accueil dit « éphémère », l'autre concernant les locaux commerciaux au sein du village de cabanes réhabilité.

Pour engager cette procédure, le Syndicat mixte se fait accompagner :

- de la société MLV CONSEIL qui, sous un angle technique et économique, l'assiste dans la recherche et la sélection des occupants des locaux commerciaux situés sur son domaine ;
- du cabinet d'avocats COUDRAY qui, sous un angle juridique, s'assure de la sécurité de la procédure.

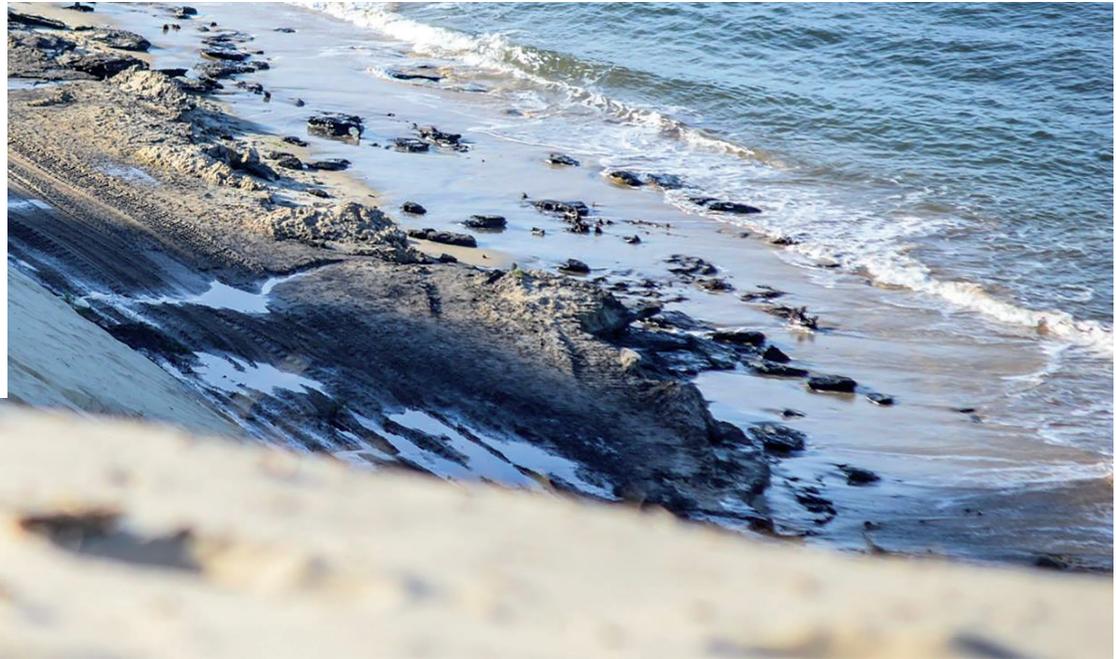
Le lancement des deux procédures est attendu pour le premier trimestre 2020.

# GESTION DURABLE DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL



Conformément à la convention de gestion signée le 27 décembre 2011, le Syndicat mixte est gestionnaire du domaine terrestre acquis par le Conservatoire du Littoral dans le secteur de la Dune du Pilat.

A ce titre, le Syndicat mixte a la charge de l'entretien de 261 hectares : superficie qui sera amenée à croître au fur et à mesure des acquisitions du Conservatoire du Littoral.



### Interventions courantes en tant que gestionnaire

Au cours de l'année, le Syndicat mixte a concrétisé ses interventions en tant que gestionnaire des propriétés du Conservatoire du Littoral en :

- Pratiquant une surveillance accrue par le biais de ses deux gardes du littoral sur le terrain pour sensibiliser les visiteurs et réguler les usages et activités pouvant être pratiqués sur le site.

Au total, les agents du Syndicat mixte ont passé plus de 150 heures sur le terrain en mission de contrôle, pour près de 130 rappels à la réglementation, liés majoritairement à la circulation et au stationnement interdits en espace naturel et à la pratique du camping sauvage/bivouacs générant des dégradations sur les habitats et multipliant les risques incendies.

- Ouvrant à l'entretien des terrains acquis, par notamment la collecte de 800 à 1 000 kg de déchets abandonnés, l'élagage et/ou l'abattage d'arbres susceptibles de mettre en danger les publics.
- Veillant à la sécurité des lieux en luttant contre le risque incendie par la mise en place de dispositifs anti-intrusion et de signalisation adaptée (barrières d'accès pompier et rappel sur la réglementation en vigueur en bord de la forêt).
- Traitant en collaboration avec la délégation régionale du Conservatoire, les demandes très fréquentes déposées en vue de solliciter l'organisation de manifestations et événements divers. Chaque année, une quarantaine de demandes est traitée afin

de cadrer les activités et usages sur le site.

- Menant à bien des opérations de communication, de sensibilisation et de valorisation communes aux deux établissements.

# 62 300

litres de déchets collectés sur l'espace d'accueil

En plus de gérer les propriétés du Conservatoire du Littoral, les 7 agents composant l'équipe technique permanente se sont afféris au quotidien sur les 9 hectares de l'espace d'accueil en entretenant les voiries et stationnements, en préservant les cordons écologiques, en effectuant les réparations nécessaires au bon accueil des visiteurs, etc.

## ORGANISATION DE LA PRATIQUE DU VOL LIBRE

Deux réunions relatives à l'organisation de la pratique du vol libre sur le Grand Site ont été organisées, à l'initiative de Monsieur Beyries, sous-préfet d'Arcachon en février puis en novembre par Madame Vernhet qui lui a succédé.

Le Syndicat mixte, tout comme les acteurs publics concernés (CDL, ONF, Commune) ont à nouveau alerté les représentants de l'Etat sur la nécessité d'encadrer cette activité.

Les conclusions de ces échanges en novembre devaient permettre d'aboutir à la rédaction d'un nouvel arrêté municipal pour le début de saison 2020, celui actuellement en vigueur, malgré ses qualités, ne régleme pas suffisamment les zones de pratique notamment sur le secteur nord.

# 1,3

million de visiteurs depuis l'espace d'accueil

# 15

agents permanents

# 17

agents saisonniers

# 130

rappels à la réglementation essentiellement en juillet et août

# 120

interventions des secouristes sur les mois de juillet et août



## Suivi de l'inventaire floristique en milieu dunaire

Pour la quatrième année consécutive le Syndicat mixte, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a renouvelé le protocole nécessaire pour assurer le suivi de l'inventaire floristique dunaire sur l'intégralité de l'emprise foncière du Conservatoire. Ce suivi assuré par une étudiante arrivant à la fin de sa formation, accueillie et encadrée par le Syndicat mixte, permet d'appréhender les enjeux de gestion et d'étudier les interactions phytosociologiques.



### RÉSULTATS 2019

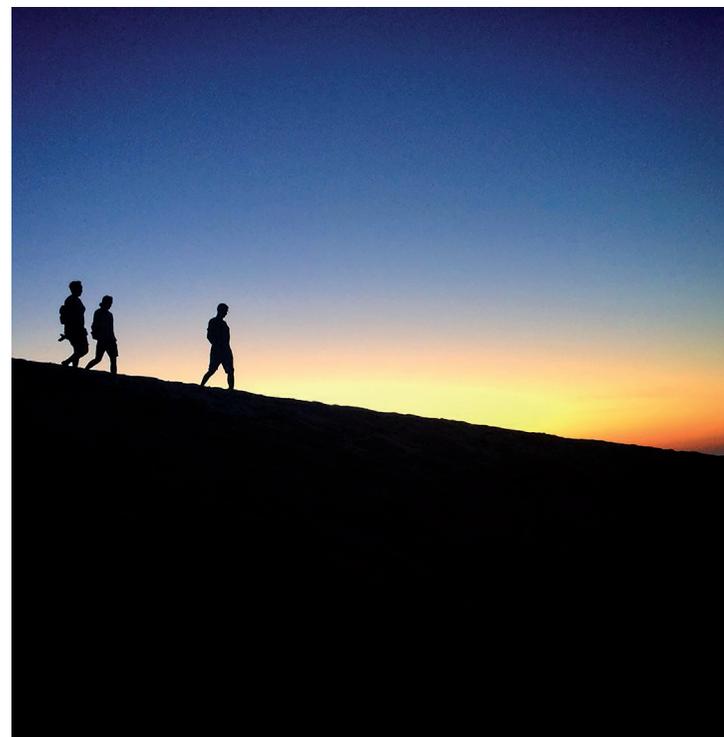
- Habitat « dune grise » considéré comme prioritaire au titre de la Directive habitats ;
- 751 stations d'espèces patrimoniales relevées ;
- 139 espèces végétales identifiées ;
- 7 espèces d'intérêt patrimonial dont 4 espèces protégées ;
- 12 espèces présentent un caractère exotique envahissant.



## CONTRIBUTION AU RÉSEAU DES OBSERVATEURS DE LA CÔTE AQUITAINE

Le dispositif surveillance érosion mis en place par l'Observatoire de la Côte Aquitaine en mobilisant les membres du réseau tempêtes aux bons moments, a permis de documenter les épisodes érosifs de manière réactive durant l'hiver.

Le Syndicat mixte a intégré ce dispositif et ainsi participé aux relevés lors des périodes d'agitation principales (3 au cours de l'hiver) et de la succession des 4 événements tempétueux de l'automne (Amélie, Sébastien, Atiyah et Fabien) qui ont mis à mal les plages de la côte aquitaine et engendré quelques submersions.



Le 07 juin, Odile Gauthier, directrice nationale du Conservatoire du Littoral, accompagnée des représentants de la délégation régionale, s'est déplacée sur le site.

Cette rencontre avec les services de l'Etat et les collectivités locales avait pour objectif de partager la stratégie du Conservatoire du Littoral, notamment en matière d'acquisition foncière et de renforcer la compréhension des grands enjeux pour une meilleure efficacité de l'action publique (labellisation, gestion des usages,...).

# COMMUNICATION ET TRANSMISSION DES SAVOIRS





## Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication

À la suite de la diffusion du reportage de Capital sur la chaîne M6 « Dune du Pilat, Gorges du Verdon, le business des sites grandioses » en juillet, le Syndicat mixte a décidé de se faire accompagner pour mener une réflexion approfondie sur sa stratégie de communication, dans le but de véhiculer les bons messages auprès des différents publics. C'est dans ce contexte, que l'agence ROSE s'est vu confier une mission de positionnement du Grand Site.

Lancée en juin, cette étude a eu comme objectifs de construire une communication destinée à :

- Sensibiliser l'ensemble des publics : professionnels, grand public et habitants du Bassin d'Arcachon aux grands enjeux de demain,
- Rendre lisible le plan d'actions mis en œuvre au niveau local et national,
- Et positionner le site à la hauteur de sa forte attractivité.

La méthodologie employée a consisté à réaliser, durant l'été, une trentaine d'entretiens compréhensifs, principalement en face à face avec les principaux acteurs liés directement ou indirectement au site de la dune du Pilat (élus, équipe du Syndicat, acteurs institutionnels, commerçants, visiteurs, etc.).

L'analyse des résultats de ces entretiens a abouti à la définition de 6 axes stratégiques sur lesquels s'appuyer. Ce nouveau positionnement décliné en stratégie de « sensibilisation » (et non de communication) a recueilli l'adhésion de tous les élus présents lors du comité syndical du 6 décembre.

Cette première étape servira à la construction d'une nouvelle identité visuelle en 2020, qui sera, par la suite, appliquée à l'ensemble des outils de communication.

## Consolidation de l'équipe et des outils dédiés à l'accueil et à l'éducation à l'environnement

Dès janvier, une procédure de titularisation a été mise en place afin d'intégrer dans l'équipe permanente de l'établissement, une médiatrice à temps complet.

Ce recrutement a permis une ouverture du Point Information Tourisme dès les vacances de février et une mise à profit de la période hivernale pour préparer, avec davantage d'anticipation, la saison à venir ainsi que les rendez-vous annuels (Fête de la Nature, Journées Européennes du Patrimoine, Fête du Littoral, Journée de l'Archéologie...) et des événements ponctuels.

La semaine de formation dont bénéficient chaque année les agents saisonniers de l'Idune pour s'approprier l'ensemble des thématiques à aborder, mais aussi les mesures mise en place pour assurer la sécurité des publics et comprendre le fonctionnement de l'établissement, a été complétée par l'intervention de spécialistes extérieurs afin de mieux valoriser le patrimoine naturel et culturel auprès de tous (géomorphologie, gemmage, aléas naturels, botanique, etc.).

Le Syndicat mixte s'est doté d'un nouvel outil de médiation : **une malle vagabonde**, conçue par *Citémômes* pour le Réseau des Grands Sites de France. Grâce à une série d'outils simples et immersifs, cette malle vagabonde sensibilise les visiteurs aux thématiques du développement durable, et plus particulièrement au paysage. Par des entrées sensorielles, artistiques ou interactives, elle est une invitation au voyage, à une découverte du paysage « dans tous les sens ».

Pour s'approprier ce nouvel outil de médiation, les agents du Syndicat mixte ont bénéficié d'une formation sur deux jours, proposée par l'association Citémômes.

**155** animations  
proposées aux visiteurs sur l'année

**3 390** élèves sensibilisés

**90** articles de presse  
traitant de la dune du Pilat

**260 000** visiteurs  
sur le site internet [www.ladunedupilat.com](http://www.ladunedupilat.com)

**640 000** pages vues  
sur le site internet [www.ladunedupilat.com](http://www.ladunedupilat.com)

## ORGANISATION D'ACTIIONS POUR SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

- Du 19 au 22 avril : Participation au FESTIVAL TERRITOIRES SAUVAGES, organisé par l'association Cistude Nature.
- Le 3 mai : Participation à la JOURNÉE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » organisée par l'Ecole Élémentaire Meyrie, située à Biscarrosse.
- Du 22 au 26 mai : Organisation d'activités dans le cadre de la FÊTE DE LA NATURE.
- Le 8 et 28 juin : Lectures crépusculaires de paysage à deux voix en partenariat avec le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon dans le cadre de la « JOURNÉE DU PARC » et la FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX.
- Le 3 juillet : SORTIE BOTANIQUE « Les secrets géologiques et floristiques de la Grande Dune du Pilat », en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique.
- Du 14 au 22 septembre : Participation à la SEMAINE DE LA MOBILITÉ portée localement par la marque Bassin d'Arcachon : Découverte commentée des trésors botaniques et géologiques de la dune du Pilat.
- Les 21 et 22 septembre : Organisation d'activités dans le cadre des JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, en partenariat avec le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin.
- Le 5 octobre : Participation aux 48H NATURE, organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine : Mise en place d'une balade commentée sur les oiseaux migrateurs de la dune, d'un atelier de réalisation land art, d'un atelier de fabrication de mangeoire à oiseaux...



## Des partenariats confortés et diversifiés

### MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE D'AQUITAINE

Conscients de partager des objectifs communs de transmission des connaissances scientifiques et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, le Musée d'Aquitaine et le Syndicat mixte ont souhaité engager un partenariat par le biais d'une convention de partenariat signée le 01 juin 2019.

Elle vise à :

- Valoriser et promouvoir le Musée d'Aquitaine, ses collections permanentes et ses expositions temporaires auprès des visiteurs en s'appuyant sur la notoriété et la fréquentation du Grand Site de la Dune du Pilat ;
- Echanger et partager des expériences entre les équipes de médiation des deux organismes ;
- Accompagner pour la recherche et la conservation de documents iconographiques relatifs à la Dune du Pilat ;
- Apporter une expertise sur les espaces dédiés à l'information et à la médiation du Grand Site.

Une des premières actions de ce partenariat s'est traduite par la valorisation sur l'espace d'accueil du Grand Site de l'exposition temporaire « La déferlante surf » mise en place, dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !* de la ville de Bordeaux. Douze visuels représentatifs de l'exposition ont été affichés durant toute la saison estivale sur la palissade attenante au Point Information Tourisme Idune.



## RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA SEPANSO

Afin de prolonger et de développer le partenariat existant depuis 2012 entre le Syndicat mixte et la SEPANSO, une convention a été signée le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Ce document encadre désormais les champs de coopération suivants :

- Amélioration de la connaissance du patrimoine naturel, culturel et scientifique des deux sites ;
- Transmission d'un message commun sur la préservation et la valorisation des espaces protégés ouverts au public ;
- Renforcement des liens et des échanges entre la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin et le Grand Site de la Dune du Pilat ;
- Contribution à la réalisation d'opérations d'aménagement et d'entretien des espaces naturels.

## RÉFLEXION ENGAGÉE POUR UN PARTENARIAT AVEC LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En 2017, le Syndicat mixte s'est vu confié un fonds constitué de très nombreuses photos et relevés écrits y faisant référence démontrant à partir de 1930 et ce, sur plusieurs décennies, l'avancée dunaire.

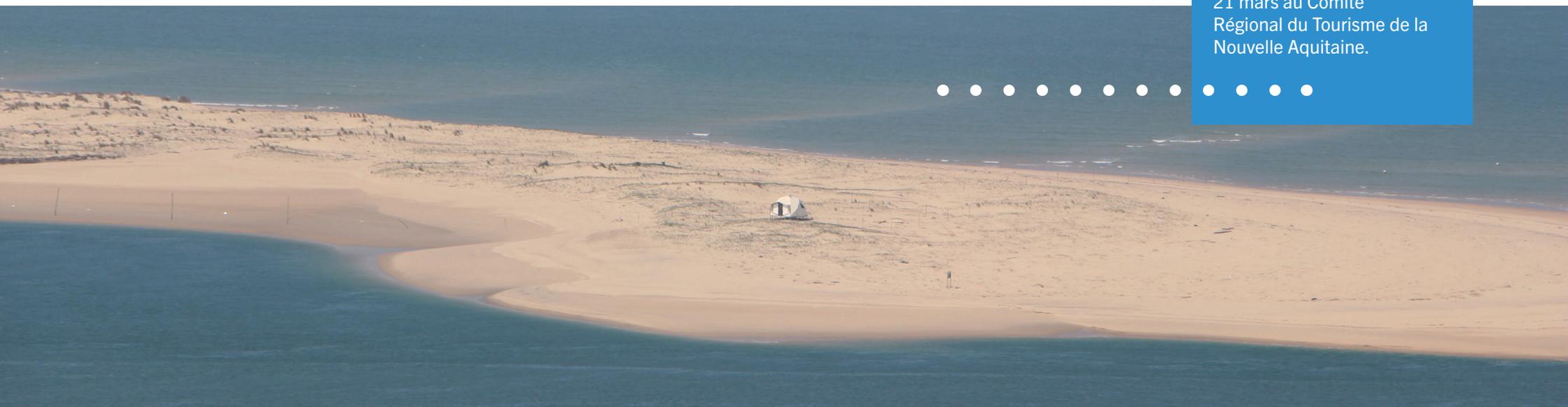
Afin de transformer ce dépôt en don formel à un centre de conservation spécialisé avec l'objectif de le valoriser, le Syndicat mixte s'est rapproché des Archives Départementales impliquées dans la conservation de fonds d'archives publics et privés.

Les deux organismes ayant pour objectif commun la transmission et la mise en valeur auprès des publics de la connaissance scientifique, historique et culturelle, ce fonds a été officiellement confié par sa propriétaire aux instances départementales et un partenariat est en cours de formalisation avec le Syndicat mixte pour entreprendre, dans un premier temps, l'inventaire de ce fonds et, ensuite mettre en œuvre des opérations de valorisation auprès du public.

Ce projet devrait être formalisé début 2020.

## ADHÉSION AU CRTNA

Le Syndicat mixte sollicité à cet effet par les instances régionales a adhéré par délibération en date du 21 mars au Comité Régional du Tourisme de la Nouvelle Aquitaine.



## Implication dans les groupes de travail et actions au niveau national

DATE	MANIFESTATION	TYPE D'INTERVENTION
16 janvier	Visite d'une délégation du Syndicat mixte de Rocamadour sur le Grand Site de la dune du Pilat	En pleine démarche Grand Site, l'objectif de cette venue a été d'échanger sur la question de la gestion des flux des visiteurs, les enjeux et contraintes générés par l'attractivité de ces paysages emblématiques.
29 janvier	Journée d'échanges entre Grands Sites de France à Etretat : La régulation de la fréquentation, quels objectifs, quels leviers au-delà des outils réglementaires ?	Retour d'expérience du Syndicat mixte auprès des élus et techniciens du Grand Site des Falaises d'Etretat – Côte d'Albâtre.
22 au 24 avril	Accueil du Grand Site en projet de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe dans le cadre de la 7 <sup>e</sup> édition de la formation internationale destinée aux gestionnaires francophones de sites patrimoniaux	Ces 3 jours ont été rythmés par des temps dédiés à la découverte de la dune du Pilat et de son territoire en partenariat avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels (réserve ornithologique du Teich, domaine de Certes).
16 mai	Ateliers débats : Patrimoines, paysages de Gavarnie-Gèdre... Pour le passé? Le présent? Le futur?	Retour d'expérience : Hyper fréquentation des sites patrimoniaux naturels et culturels : comment réguler ?
14 juin	Echanges avec le Grand Site de Rocamadour	Accueil pendant 2 jours d'une partie de l'équipe technique du Grand Site de Rocamadour pour échanger autour de la gestion de nos sites respectifs.
14 juin	Journée thématique du GIP Littoral : L'accueil sur les plages de Nouvelle Aquitaine	Participation à la table ronde : Concilier gestion de la fréquentation et amélioration de l'expérience des usagers.
10 et 11 octobre	21 <sup>e</sup> Rencontres des Grand Sites de France sur le Grand Site de France de la Pointe du Raz et Cap Sizun, sur la thématique " Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? "	Participation à la table ronde 1 : Le projet de territoire au service de la gestion de la fréquentation et de la préservation du site par le biais d'une intervention filmée et enregistrée.
07 novembre	Journée technique COTITA à Toulouse "Le paysage : une ressource pour les territoires attractifs et dynamiques"	Intervention sur la thématique : Evaluer les retombées socio-économiques pour démontrer l'intérêt d'une gestion publique.
13 novembre	Venue de l'IREST Master 2 - Sorbonne	Intervention sur la thématique : L'accueil des publics et la maîtrise de la fréquentation sur un Grand Site.

# VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



## Poursuite de la politique sociale

En 2019, le Syndicat mixte a adopté diverses mesures volontaristes et complémentaires des dispositifs d'action sociale existants.

Ont ainsi été successivement mis en œuvre :

- L'octroi d'un titre-restaurant mensuel supplémentaire pour l'ensemble des agents, à compter de l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif au temps de travail, en tout début d'année 2019 ;

- La mise en place au 1<sup>er</sup> janvier du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP), au profit des agents titulaires de la fonction publique territoriale et son extension, décidée par une délibération adoptée par le Comité Syndical le 21 mars, aux agents contractuels de droit public à temps complet, temps non complet ou à temps partiel en position d'activité, disposant d'un emploi permanent et détenant une ancienneté de services d'au moins une année au sein de l'établissement ;

- Un élargissement de la participation du Syndicat mixte, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la protection sociale des agents titulaires et contractuels de droit public disposant d'un emploi permanent, pour les risques santé et prévoyance (délibération du 21 mars) ;

- Une adhésion à un contrat d'assurance pour la couverture des risques incapacités du personnel affilié à la CNRACL (délibération du 17 avril) ;

- La possibilité de recourir au télétravail pour certaines catégories d'agents effectuant une demande en ce sens (délibération du 13 juin) ;

- L'instauration du Compte Personnel d'Activité (CPA) et de ses modalités, une modification du règlement de formation afin de favoriser davantage les possibilités offertes aux agents, une définition des conditions d'octroi du temps partiel, et l'instauration des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS), au cours de la séance du Comité Syndical du 2 octobre.

Ces nombreux éléments sont autant de curseurs qui attestent de la volonté affichée de renforcer la politique sociale de l'établissement, participant ainsi à encore améliorer le climat social, à récompenser les agents pour les services rendus et les missions parfois atypiques exercées, à favoriser le bien-être au travail, à contribuer à leur protection vis-à-vis de risques potentiels, ainsi qu'à accroître l'attractivité du Syndicat mixte.

## 5 comités syndicaux

Réunions du Comité Syndical
31 janvier 2019
21 mars 2019
17 avril 2019
2 octobre 2019
6 décembre 2019

**26** temps forts, en collaboration avec les partenaires et prestataires, ont ponctué la construction des projets phares de l'année.

dont

**7** autour du projet de réhabilitation du village de cabanes

**4** autour du projet de requalification de l'espace d'accueil

**5** autour de la procédure de sélection des futurs occupants des locaux commerciaux

## Amorce de la mise en place du RGPD

Durant l'année, l'établissement a pris contact avec le Syndicat Mixte Gironde Numérique, qui dispose d'un service dédié pour accompagner les collectivités et leurs établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur RGPD.

En application des règles en vigueur, un délégué à la protection des données a été désigné par délibération du Comité Syndical le 13 juin.

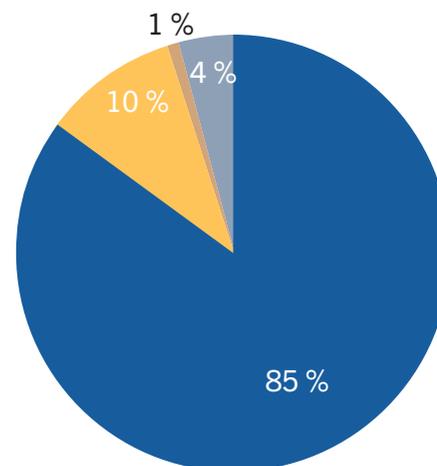
## Archivage des dossiers papier et numérique

Le Syndicat mixte a contacté le service Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, pour œuvrer dans le futur à la réorganisation et à la mise en place d'une gestion optimale des archives papiers et électroniques. Une convention a été signée, à la suite de la délibération du Comité Syndical du 2 octobre.

## Budget

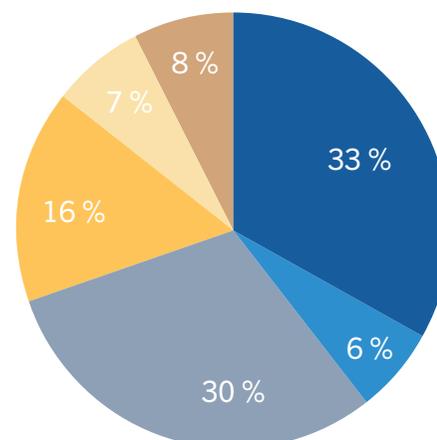
Pour les sites similaires en Nouvelle Aquitaine, les dépenses de structure et de gestion sont supportées, en partie, par les collectivités territoriales.

A l'inverse, le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat a la particularité de tirer très majoritairement (85%) ses recettes de fonctionnement de l'exploitation du parc de stationnement situé sur l'espace d'accueil, qui accueille en moyenne 360 000 véhicules et génère 1.4 million de recettes par an.



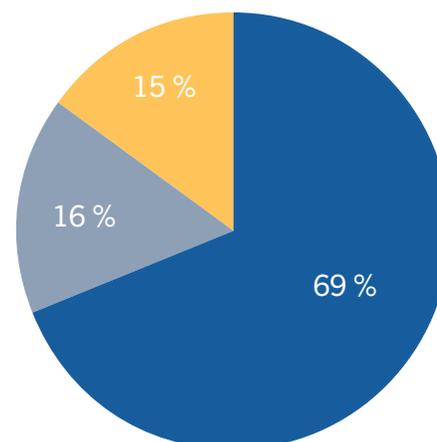
## RECETTES DU SYNDICAT MIXTE

- Recettes du parc de stationnement
- Redevances des commerces
- Participation statutaire
- Autres



## DÉPENSES DU FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

- Charges liées au personnel permanent
- Charges liées au renfort saisonnier
- Charges à caractère général
- Charges liées à la gestion du site
- Charges liées à la poursuite du programme
- Charges liées aux taxes et impôts



## SYNTHÈSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU SYNDICAT MIXTE

- Dépenses liées à l'espace de stationnement (gestion et entretien)
- Gestion courante
- Dépenses liées au village de cabanes (phase études)

Créé en décembre 2007, le Syndicat Mixte du Grand Site de la Dune du Pilat - établissement public administratif - regroupe trois collectivités territoriales :

- la Région Nouvelle-Aquitaine,
- le Département de la Gironde
- et la Commune de La Teste de Buch.

Présidé par Nathalie LE YONDRE, le Syndicat mixte est administré par un Comité syndical constitué de deux représentants de chaque collectivité membre.

- **Direction de la publication :**
- Nathalie LE YONDRE  
Présidente
- **Rédaction :**
- Syndicat Mixte du Grand Site de la dune du Pilat
- **Conception et réalisation graphique :**
- Syndicat Mixte du Grand Site de la dune du Pilat
- **Diffusion :** Octobre 2020
- **Crédits photos :** Couverture : © Patrice Hauser, agence Midi Prod ; © Syndicat mixte
- 
-

**Grand Site de la dune du Pilat**

Espace d'accueil de la Dune | Route de Biscarrosse - RD 218 - 33115 PYLA SUR MER  
+33 (0)5 56 22 81 22 | [contact@ladunedupilat.com](mailto:contact@ladunedupilat.com)

---

[www.ladunedupilat.com](http://www.ladunedupilat.com)

